

LETTRE DE RENTREE 2025/2026

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Association Sportive, chers collègues,

Ravi de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire !

J'espère que vos vacances vous ont été festives et reposantes...

Je pense également à nos collègues qui nous ont quittés pour prendre leur retraite bien méritée, ils seront toujours les bienvenus parmi nous et accueillis comme il se doit 😊

Cette rentrée 2025 se veut dans la continuité des précédentes au sein d'un comité dynamique, innovant et fier de ses enseignants d'EPS. De nombreux projets construits pour nos élèves ont vu le jour grâce à vous, par votre travail, vos envies et vos motivations. Merci beaucoup.

Nous vous attendons donc pour cette nouvelle rentrée du sport scolaire. A notre AG du Comité Nord Cambrai qui se déroulera le mercredi 17 septembre 2025 au lycée LA SAGESSE de Valenciennes.

Je vous transmets donc ci-dessous les documents importants à me renvoyer au plus vite.

Belle rentrée, à votre service

Olivier Lanciaux

Message de notre Président du comité UGSEL Nord-Cambrai

Chers chefs d'établissements, chers collègues EPS

Alors que nous entamons une nouvelle année scolaire, je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements, au nom de notre bureau pour votre engagement tout au long de l'année écoulée sous le signe des JO de Paris.

Grâce à vos énergies, vos créativités et vos sens du collectif, nous avons pu faire vivre une éducation physique et sportive porteuse de sens et de joie pour nos élèves. Je pense au projet « power girl », à l'aide apporter à l'institution Aulnoye Aymeries, ou encore au 1er degré lors de la « color run » de Raismes. De même, nous reconduisons notre 3eme soirée des podiums avec près de 150 participants depuis son lancement le 19 novembre.

Ensemble, avec notre bureau, nous poursuivons notre mission avec enthousiasme, en plaçant toujours l'élève au cœur de nos actions, et en faisant de chaque rencontre sportive une occasion de grandir ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, riche en projets, en partages et en réussites. Au plaisir de se revoir lors notre AG et nos événements.

Bien sportivement,

Nicolas Haroux

Chef d'établissement

Institution Deforest de Lewarde

lycée - UFA

Informations Inspection EPS Académie de Lille

Ce site présente les contenus académiques et nationaux liés à l'EPS de l'académie de LILLE :

<https://pedagogie.ac-lille.fr/eps/>

Sites Internet : ugsel59c.fr et ugsel59c.fr/1d



Notre comité est doté de **deux sites internet** à consulter régulièrement ; un pour le **premier degré** et un pour le **second degré**. De nombreux documents et informations y figurent afin de faciliter le fonctionnement de vos associations sportives.

Lettre d'information Newsletter UGSEL Nord-Cambrai

Cette lettre mensuelle vous parvient par courriel (directeur@ugsel59c.fr), elle permet de véhiculer les informations importantes du mois et reprend les nouveaux articles mis en ligne sur le site internet. Vous êtes par défaut abonné à celle-ci à partir de votre identifiant Ugselnet ; n'hésitez pas à m'envoyer un mail si vous souhaitez être supprimé du listing. Pour les personnes qui ne reçoivent pas cette lettre, vous pouvez vous abonner directement à partir du site internet (page d'accueil).

Formulaires d'adhésion et d'engagements sports individuels et collectifs

Ceux-ci sont à renseigner sur le site internet rubrique "**dossiers de rentrée 2025/2026**" dans le menu **documents administratifs** puis à envoyer directement.

ATTENTION : le formulaire d'adhésion à l'UGSEL Nord-Cambrai doit également être imprimé (imprimez chaque page renseignée avant de cliquer sur continuer) et expédié à l'adresse indiquée après y avoir apposé la signature du chef d'établissement ainsi que le tampon de l'établissement (date limite : **30 septembre 2025**).

Cette année, le montant de la cotisation est fixée à **2,90 € par élève (cotisation diocésaine cf. CODIEC 2023-2024)** . Pour les établissements n'appartenant pas au diocèse celle-ci est également de 2,90€. Pour tous renseignements complémentaires, notre trésorier est à votre disposition à cette adresse did.fox29@gmail.com

Création de licences pour 2025/2026

La création de licences sera possible à partir du moment où les étapes suivantes auront été validées :

1. Exportation, par l'établissement, des informations vers le portail **GABRIEL** ([+ d'infos](#))
2. Création de l'association sportive par le chef d'établissement ou son représentant sur [UGSELNET](#) ([+ d'infos tutoriels](#))
3. Demande de licences par l'enseignant d'EPS par **UGSELNET** sous couvert de validation du chef d'établissement puis de l'UGSEL Nord-Cambrai ([+ d'infos tutoriels](#))
4. Impression des licences validées sur **UGSELNET** (**Licenciés + Actions + imprimer licence**) à partir d'une imprimante

ATTENTION : Il est nécessaire que les élèves soient licenciés pour pouvoir être inscrits au départemental de cross-country du 05/11/25.

L'UGSEL Nationale nous indique qu' **UGSELNET est ré-ouvert et que les remontées Gabriel fonctionnent**.

Pensez à prendre l'attache de votre secrétaire de direction ou votre direction dès votre reprise pour vérifier que la remontée de votre établissement a bien été effectuée qui vous permettra d'engager vos équipes sports co et vos premières inscriptions cross de district avant les vacances de la Toussaint.

Quelques dates importantes en septembre

- **mercredi 10 septembre**
Réunion de rentrée UGSEL Hauts de France (Visio) **En attente des infos HDF**
- **mercredi 17 septembre à 17h30 (accueil 17h)**:
Réunion de rentrée AG ordinaire et extraordinaire pour l'UGSEL Nord Cambrai à Cambrai, **Lycée La Sagesse (40 rue de Mons 59300 Valenciennes)**.
 - 15h00 - 16h30 : Réunion Conseil d'Administration Bureau + Membres actifs
 - 17h00 - 17h30 : Accueil Café
 - 17h30 - 18h30 : Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire UGSEL Nord Cambrai + Réunion des Commissions Techniques Départementales (**je compte sur votre présence à toutes et tous pour continuer à dynamiser notre comité**).
 - 18h30 : Pot de l'amitié
- **Septembre 2025** : projet UGSEL institutionnel
[« <https://www.ugsel.org/evenements/ma-maison-la-tienne-aussi> »](https://www.ugsel.org/evenements/ma-maison-la-tienne-aussi)
- **Mercredi 17 septembre** : **Journée Nationale du Sport Scolaire** (*Cette journée du sport scolaire servira de tremplin en valorisant les compétitions Ugsel tout au long de l'année*)



INFORMATIONS PRATIQUES

CARNET DE BORD DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (à télécharger sur le site internet rubrique "dossiers de rentrée 2025/2026"):

Ce document a un caractère obligatoire.

Il se compose de deux parties. Une partie « caractéristique » de l'Association Sportive de l'établissement et une partie propre à chaque enseignant ou animateur d'AS.

Le carnet de bord de l'Association Sportive doit être visé par le chef d'établissement, Président de l'AS.

CATEGORIES D'AGE

Pour l'année scolaire 2025 / 2026 :

Poussin(e) (1 et 2) : 2016 / 2015

Benjamin(e) (1 et 2) : 2014 / 2013

Minime (1 et 2) : 2012 / 2011

Cadet(e) (1 et 2) : 2010 / 2009

Junior(e) (1, 2 et 3) : 2008 / 2007 / 2006 /

Sénior (1 et 2) (JO dans certains sports) : 2005 / 2004

Dans tous les sports, les élèves, nés en 2016 et 2015, inscrits dans un collège de l'enseignement du second degré sont autorisés à participer aux épreuves de la catégorie benjamin.

Les modalités de sur classement sont précisés dans les règlements spécifiques.

CERTIFICAT MEDICAL

« La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 a modifié le code de l'éducation s'agissant du certificat médical, en ses articles L 552-1 et L 552-4 désormais rédigés comme suit : L 552-1 : Composantes de l'éducation physique et sportive, les activités physiques et sportives volontaires des élèves sont organisées dans les établissements par les associations sportives scolaires. Tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte à ces activités physiques et sportives volontaires. (...) »

Désormais, les élèves participants aux associations sportives des établissements d'enseignement sont donc exemptés de l'obligation de certificat médical de non contre-indication. L'arrêté du 9 juillet 2018, modifiant l'art A231-1 du code du sport a mis fin à l'obligation de l'ECG pour le rugby à XV et à VII (une attention particulière est portée sur l'examen cardio-vasculaire et l'examen du rachis) .

CHAMPIONNATS NATIONAUX

En cas de qualification aux Nationaux, les informations et documents (4 pages, feuilles de confirmation de participation, réservations repas et hébergement, etc.) seront à consulter et à télécharger sur le site de l'Union Nationale à <http://www.ugsel.org>

CONTACTS COMITE UGSEL NORD-CAMBRAI (+d'infos)

Directeur départemental

Olivier Lanciaux
Lycée Hélène Boucher 115 rue Roger Salengro
59490 SOMAIN
E-mail : directeur@ugsel59c.fr

Trésorier départemental

Didier Renard
100, chemin du moulin
59830 CYSOING
E-mail : did.fox29@gmail.com

PRIMES KILOMETRIQUES

Elles sont à réclamer au trésorier du comité départemental Nord-Cambrai dès que des élèves de votre établissement participent à un **championnat national UGSEL**, au **championnat départemental ou régional de cross-country**, à une **compétition ou une manifestation organisée dans le cadre de l'UGSEL Nord Cambrai**. Documents à [télécharger](#) sur le site internet UGSEL Nord-Cambrai

QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Une demande de qualification exceptionnelle pour un championnat régional est à faire par écrit à l'aide du formulaire spécifique [téléchargeable](#) à partir du site internet UGSEL Nord-Cambrai. Elle doit parvenir au directeur du comité départemental Nord-Cambrai au plus tard 24h00 après la compétition sportive départementale, en y justifiant la demande.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Les règlements UGSEL 2024-2025 seront disponibles sur le site de l'UGSEL Nationale (www.ugsel.org). Pensez à vérifier les modifications de ce début d'année.

RESPONSABILITES

L'UGSEL, l'établissement et la ville organisateurs d'une compétition déclinent toutes responsabilités en cas de vols, d'oublis, de pertes, de dégradations ...etc. Nous rappelons que lors des déplacements en compétition chaque enseignant ou éducateur a la responsabilité des élèves qu'il encadre.

STATUTS

Les Associations Sportives d'établissement doivent joindre à leur demande d'adhésion un exemplaire de leurs statuts, conformément aux statuts de l'UGSEL Nationale (article 5). Pour actualiser ceux ci, vous trouverez sur le site un modèle de statut type d'association sportive. Il sera nécessaire pour officialiser ces modifications de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire.